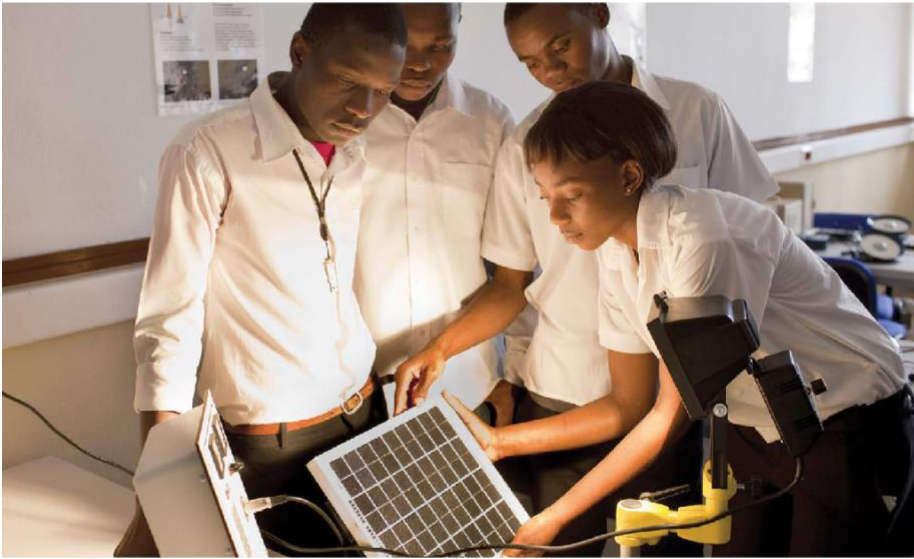




Aperçu : Le contexte de politique de l'UA pour l'ACQF

Les compétences et les qualifications des populations africaines sont au cœur de la renaissance africaine faisant du Cadre continental africain de certifications (ACQF), une politique vitale de l'Union africaine. L'élaboration de l'ACQF est en cours (2019-2022).

L'ACQF s'appuie sur « l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons » et les stratégies continentales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie et de la jeunesse

- L'Afrique intégrée est l'un des principaux résultats transformateurs de l'Agenda 2063, qui englobe la libre circulation des personnes, le libre-échange, mais aussi la mise en place d'un espace éducatif africain commun à tous les apprenants africains.
- Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 prévoit l'élaboration et la mise en place d'un système commun d'éducation et de certifications d'ici 2023.
- CESA 16-25 définit parmi ses priorités la mise l'établissement de cadres nationaux et régionaux de certifications et la mise en place d'un « *Cadre continental de certifications aligné avec les cadres nationaux et régionaux afin de faciliter l'intégration et la mobilité* ».

La **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** est l'un des programmes phares de l'intégration africaine auquel l'ACQF contribuera. Son « Protocole sur le commerce des services » fait mention de la reconnaissance et de l'harmonisation de l'éducation. En outre, le Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement (2018) précise que : « *Les États membres établissent un cadre continental des certifications dans le but d'encourager et promouvoir la libre circulation des personnes* » (Article 18).

Vision de l'ACQF



- Améliorer la comparabilité, la qualité et la transparence des qualifications de tous les sous-secteurs et niveaux d'éducation et de formation et soutenir les résultats de l'apprentissage tout au long de la vie ;



- Faciliter la reconnaissance des diplômes et certificats et la mobilité.



- Assurer la complémentarité avec les cadres nationaux et régionaux de qualifications et soutenir la création d'un espace commun africain de l'éducation ;



- Promouvoir la coopération et l'alignement entre les cadres de qualifications (nationaux, régionaux) en Afrique et dans le monde.



L'ACQF sera :



inclusif

qualifications à tous les niveaux et sous-systèmes d'éducation et de formation

réceptif à l'innovation



en termes de nouvelles tendances et technologies



ouvert

à la contribution des parties prenantes et aux bonnes pratiques en Afrique et dans le reste du monde

L'ACQF est vital aux processus qui contribuent à créer un espace éducatif africain :

- Promouvoir la mise en œuvre de la CESA 2016-2025
- Harmoniser l'enseignement supérieur en Afrique et mettre en œuvre le cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF)
- Mettre en œuvre la stratégie d'EFTP de l'UA pour favoriser l'emploi des jeunes

Dans le cadre du programme de coopération UA-UE, l'Union européenne (UE) s'est engagée à soutenir l'élaboration de l'ACQF, tel que défini sous l'Action 4 de l'Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables (adoptée le 12/09/2018).

La Commission de l'Union africaine (CUA) travaille en partenariat avec l'UE, la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) et la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour élaborer l'ACQF en 2019-2022. Les activités d'élaboration de l'ACQF s'inscrivent dans le cadre du Programme UA-UE sur les « Compétences pour l'employabilité des jeunes », lequel contribue à « L'Initiative pour les compétences en Afrique » (SIFA) - un programme lancé par l'UA en coopération avec le gouvernement allemand.

Principal résultat du projet : le document de politique et technique accompagné du plan d'action de l'ACQF est techniquement validé pour la prise de décision par la CUA.

Le processus d'élaboration de l'ACQF est holistique et s'appuie sur les éléments suivants



► **Preuves et analyse**

Analyse de base actualisée et détaillée de l'état d'avancement, des dynamiques et des enjeux des cadres de qualifications (nationaux et régionaux) en Afrique.



► **Direction politique de la CUA et consultation des parties prenantes africaines (nationales, régionales et continentales)**

Le succès et la durabilité de l'ACQF en tant qu'instrument politique dépendent de l'appropriation et de la direction de la CUA ainsi que de l'appropriation et du soutien des parties prenantes africaines. Par conséquent, un groupe consultatif de l'ACQF composé de 38 représentants (au niveau national et régional) fournit des conseils et examine les résultats.



► **Sensibilisation et renforcement des capacités des parties prenantes africaines**

La diffusion d'informations sur l'élaboration de l'ACQF ainsi que le partage d'expériences sur les cadres de qualifications en Afrique et dans le reste du monde sont intégrés dans les activités du projet.



Les résultats intermédiaires de projet prévus pour 2019-2022 :

- Étude cartographique de l'ACQF (jusqu'à sept-2020)
- Étude de faisabilité de l'ACQF (mi-2021)
- Lignes Directrices Communes de l'ACQF
- Website de l'ACQF et outils

Autres activités principales (2019-2022):

- Ateliers de consultation des parties prenantes
- Sensibilisation et développement de capacités
- Réseau d'experts
- Webinaires pour appuyer l'élaboration et le partage de l'information
- Informations techniques pour les réunions du Comité technique spécialisé (CTS-EST)

Progrès de l'ACQF en 2019

■ **Lancement du processus d'élaboration de l'ACQF**

Les parties prenantes de tout le continent ont entamé le processus d'élaboration de l'ACQF lors de l'atelier inaugural (2-3 septembre 2019), au siège de la CUA à Addis Abeba. La première réunion du Groupe consultatif de l'ACQF a eu lieu le 4 septembre 2019.

■ **Étude cartographique de l'ACQF**

L'étude cartographique de l'ACQF fournit une analyse complète et actualisée de l'état d'avancement de l'Afrique en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et le renouvellement des cadres de qualifications. L'enquête en ligne a reçu les réponses de 35 pays de l'UA, et les rapports par pays et par CER offrent des analyses approfondies de dimensions thématiques et politiques communes. Le rapport final sera divulgué en ligne et débats.

■ **Programme de développement des capacités : phase 1 - série de 7 Webinaires de partage d'expérience entre pairs (juillet-octobre 2020). Phase 2 : formation avancée et application (2021).**

■ **ACQF document de politique et technique : co-création de l'ACQF en tant qu'instrument durable et viable de politique et référencé à l'analyse des options et des objectifs pour le continent.**

Personnes-ressources du projet ACQF

Département de HRST de la CUA :
Chigozie Emmanuel Okonkwo
OkonkwoC@africa-union.org

ETF :
Eduarda Castel-Branco
Experte en cadres de qualifications
Eduarda.Castel-Branco@etf.europa.eu

GIZ :
Essete Abebe
Manager
Essete.Abebe@giz.de

Délégation de l'UE auprès de l'UA :
Aklilu Desta
Manager de Projet
Aklilu.DESTA@eeas.europa.eu

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et le Ministère fédéral de la coopération et du développement économiques.

